



Montréal, le 26 janvier 2004

Monsieur Pierre Marois  
Président  
Commission des droits de la personne  
360, rue Saint-Jacques (2<sup>e</sup> étage)  
Montréal, Québec H2Y 1P5  
Télécopie : 514 873-2373

Monsieur Marois,

Permettez-nous d'effectuer, par la présente, un suivi à la lettre que nous vous avons adressée le 14 janvier dernier, et dans laquelle, au nom de nos membres, nous demandons à la Commission de faire enquête sur l'affaire entourant des intentions de requérir que les aspirants séminaristes se soumettent à des tests du VIH.

À la lumière des événements des dernières semaines, nous réitérons notre demande à la Commission, à présent que la situation se fait encore plus pressante.

D'abord, ce fut l'insulte du cardinal Turcotte infligée à toutes les personnes séropositives, par ses commentaires appuyant l'intention de demander aux aspirants à la prêtrise de se soumettre au test du VIH, présumant que si l'on a le VIH on ne pourra s'acquitter des tâches de prêtre. Ensuite, en réaction à la « découverte » de la séropositivité d'une personne qui a pratiqué des chirurgies à l'hôpital Sainte-Justine, d'aucuns lancent des appels au test obligatoire du VIH pour les professionnels de la santé, malgré 20 ans de consensus sur le fait que ce ne serait pas la meilleure façon de protéger les patients, et malgré que le risque de transmission du VIH à un patient soit généralement infinitésimal. Puis vint s'ajouter une affirmation irresponsable et gratuite de Peter Yeomans, membre chargé de la sécurité publique au Comité exécutif de la Ville de Montréal, à l'effet qu'il ne faudra pas avoir le VIH pour aspirer à devenir policier à Montréal car on ne serait supposément pas capable de faire ce travail.

Nous sommes stupéfaits de voir à quel point plusieurs personnes qui ont de l'autorité et de l'influence, au Québec, de même qu'une grande partie des Québécois-e-s, semblent bien mal informées sur le VIH et sur les personnes vivant avec le VIH – à en juger par leurs propositions d'exclure les personnes séropositives. La Commission et le Gouvernement du Québec se doivent

d'agir pour contrer cette stigmatisation et les préjugés qui s'y rattachent, à l'égard des personnes séropositives.

Au Québec, on estime qu'entre 14 000 et 22 000 personnes vivent avec le VIH ou le sida, et que, chaque année, entre 800 et 1 500 autres personnes contractent le VIH. À notre époque, les traitements permettent à la majorité de ces personnes de vivre plus longtemps et en meilleure santé. Ces personnes veulent travailler et contribuer pleinement à la société. Nous ne saurions permettre que des attitudes et des comportements empreints de discrimination viennent contrecarrer leurs aspirations légitimes. Au cours des dix derniers jours, nous avons reçu de nombreux appels de personnes séropositives et de leurs médecins, qui nous ont signalé les graves retombées d'affirmations malencontreuses de plusieurs personnages publics et d'autant de gens ordinaires. Un grand nombre des Québécois-e-s séropositifs se sentent abandonnés, rejetés par l'Église, par la Ville de Montréal et par bien des journalistes et des médias.

Les préoccupations que nous vous avons exprimées dans notre lettre du 14 janvier, à l'égard d'une éventuelle recrudescence de pratiques discriminatoires à l'encontre des personnes séropositives si la Commission ne procédait pas à une enquête, ne s'en trouvent qu'intensifiées.

Nous souhaitons par ailleurs vous aviser que nous avons adressé aujourd'hui au ministre de la Santé et des Services sociaux, une lettre demandant que son ministère finance une campagne québécoise pour lutter contre les attitudes stigmatisantes et les comportements discriminatoires qui semblent se généraliser à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida.

Dans l'espoir de recevoir de vos nouvelles très bientôt, nous vous réitérons l'expression de nos sentiments distingués.



Ralf Jürgens  
directeur général  
Réseau juridique canadien VIH/sida

417, rue Saint-Pierre, bureau 408  
Montréal (Québec) H2Y 2M4  
tél : (514) 397-6828  
télééc. : (514) 397-8570



Lyse Pinault  
directrice générale  
COCQ-sida

1, rue Sherbrooke Est  
Montréal, (Québec) H2X 3V8  
tél : (514) 844-2477  
télééc. : (514) 844-2498